

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2022

### **N° 2022-446 MISE EN PLACE D'UNE PRATIQUE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DANS LE CADRE DU CONTRAT NATURE**

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

La Présidente valide le devis de l'entreprise TERRA AMENITE d'un montant total de 7 680 € TTC pour la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts du parc d'activités Polaris à Chantonnay.

À CHANTONNAY, le 14 novembre 2022

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

*#signature#*

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 15/11/2022.